Le Journal Patrimonial de Galilée

N° 7 | Janvier 2020

Sommaire

A la Une :

Baisse des taux pour le Livret A et le Livret d'Epargne Populaire

Page 1

Marchés financiers

Focus 2019 sur les marchés

Page 2

2020, à quoi faut-il s'attendre?

Page 2

Livret A et Livret d' Epargne Populaire : des taux revus à la baisse

Alors que le taux du livret A est gelé depuis l'été 2015 à 0,75 %, le ministre de l'Economie a annoncé mi-janvier que ce taux serait abaissé au plancher de 0,50 % à compter du 1er février 2020, soit le taux le plus faible depuis sa création. Même baisse du côté du Livret d'Epargne Populaire (LEP) qui lui passera de 1,25 % à 1,00% à la même date.

Un rendement réel négatif. Depuis 2016, le rendement réel du Livret A est redevenu négatif mettant fin à une période de près de 30 ans de rendement positif. Alors que l'inflation ces derniers mois avoisinait les 1,00 %, le rendement réel est négatif de 0,50 %. Or, l'inflation a tendance à s'accélérer depuis quelques mois. Elle a en effet atteint 1,40 % selon l'Insee en décembre mettant le rendement réel à -1,00 %.

Pour quels avantages ? Malgré ces taux de rendement réel négatifs, il ne faut pas écarter totalement ces deux livrets. En effet, les intérêts sont exonérés de toute fiscalité (impôt sur le revenu et prélèvements sociaux) et surtout les fonds sont mobilisables rapidement par un simple virement sur le compte courant. Par ailleurs, leur rendement reste toutefois supérieur à celui des autres livrets bancaires (0,17 % en moyenne en novembre 2019 selon les chiffres de la Banque de France).

Néanmoins, nous constatons trop souvent des montants de liquidités (comptes courants et livrets bancaires) trop élevés par rapport aux besoins des clients. Résultat pour ces clients ? une érosion continue de leur capital réel.

Il est important et même nécessaire de conserver des liquidités disponibles pour les besoins courants ou les dépenses imprévues, mais attention à ce que ces liquidités ne soient pas disproportionnées par rapport à la situation des clients.

Pour toute question et avant tout investissement, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller par téléphone au 03 88 24 22 42 ou par mail à helene.voisin@galilee-patrimoine.com.

Le présent document a vocation informative, il n'est pas contractuel. Il ne saurait constituer un quelconque engagement ou garantie de Galilée Gestion de Patrimoine. Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou conseiller afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents à chaque investissement ou stratégie patrimoniale et sur son adéquation avec sa situation patrimoniale et personnelle.

GALILÉE GESTION

Focus 2019 sur les marchés

Les éléments financiers de 2019. L'année 2019 a été marquée par une progression significative des marchés financiers. Les indices actions des pays développés tels que le Dow Jones, le S&P500 et le Nasdaq pour les Etats-Unis, l'Eurostoxx50 pour l'Europe ainsi que le CAC40 pour la France avancent respectivement de +24,70 %, +31,40 %, +37,90%, +28,20% et +26,30%.

Ces performances importantes contrastent avec le sentiment répandu lors du dernier trimestre 2018 que l'économie mondiale allait entrer en récession. Il existe, selon nous, deux éléments qui expliquent cette reprise des marchés.

Les discours accommandants des banques centrales. Le premier élément se trouve dans le changement de discours des banques centrales, dont celui tout particulier de la FED américaine. L'année a été marquée par le retour des injections monétaires pour garantir l'expansion du cycle suite aux indicateurs statistiques qui mettaient en évidence un ralentissement mondiale des activités industrielles et manufacturières.

Apaisement des tensions sino-américaines. Le deuxième argument qui vise à expliquer la hausse des marchés financiers est un apaisement du conflit commercial entre les Etats Unis et la Chine. Les tractations entre les deux puissances ont été difficiles à gérer par les opérateurs de marchés. En effet, les quelques épisodes de volatilité ont justement été créés par des actualités sur le front de la guerre commerciale, alors que de manière générale, la volatilité constatée sur les marchés en 2019 a été très faible.

Le Royaume-Uni fait son Brexit. Le 31 Janvier 2020, la Grande-Bretagne sera officiellement hors de l'Union Européenne. Ceci étant, nous n'avons pas fini d'entendre parler des britanniques quand on sait que ce sont désormais les négociations du traité commerciale entre les deux parties qui doivent commencer. L'inquiétude de certains officiels européens repose sur la crainte d'une concurrence déloyale venant d'outre manche.

2020, à quoi faut-il s'attendre ?

Prédire le comportement futur des marchés financiers est difficile voire impossible (à défaut d'avoir un boule de cristal). C'est pourquoi, nous préférons nous intéresser aux évènements qui pourraient avoir un impact sur ces derniers.

La guerre commerciale. En premier lieu, la guerre commerciale sino américaine. Un accord de phase 1 a été signé en janvier. Néanmoins, nous nous interrogeons encore sur son contenu exact et sur le début des négociations pour la phase 2. Quoi qu'il arrive, ce conflit opposant les deux plus grandes puissances mondiales ne devraient pas prendre fin à court terme car on sait que la Chine s'attèle pour redevenir la première puissance mondiale.

Les élections américaines. Autre sujet qui sera sans doute important et scruté par les opérateurs de marché : les élections aux Etats-Unis avec, dans un premier temps, les primaires démocrates pour savoir qui va affronter Trump en Novembre. Bien que Joe Biden soit donné vainqueur de celle-ci, une surprise se nommant Bernie Sanders ou Elizabeth Warren pourrait inquiéter les marchés car ces deux politiciens ont des programmes avec des volets sociaux importants qui viendraient heurter les intérêts de Wall Street.

Ralentissement ou croissance économique ? Enfin, un dernier élément qui pourrait enrayer la dynamique sur les marchés se trouve dans les statistiques économiques. Nous avons pu constater courant 2018 et 2019 un ralentissement manufacturier et industriel à l'échelle mondiale. Ce dernier semble aujourd'hui être dernière nous, c'est en tout cas ce que les enquêtes économiques semblent conclure, car nous constatons un léger rebond de l'économie. Toute la question sera de savoir s'il s'agit d'un rebond dans la baisse, c'est-à-dire une stabilisation des activités économiques avant une nouvelle dépréciation qui viendrait peser sur la production des entreprises ou s'il s'agit d'une réelle reprise du cycle économique ce qui se traduira par l'amélioration des bénéfices des entreprises et donc une appréciation des cours en bourse.

Contact

Galilée Gestion de Patrimoine

GALILÉE GESTION DE PATRIMOINE

10, boulevard Tauler – 67000 Strasbourg

Tél. +33 (0)3 88 242 242

helene.voisin@galilee-patrimoine.com

www.galilee-patrimoine.com